



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} MARS 2019 | N°868



Zac du centre-ville : le dispositif de concertation avec les habitants

➔ Dossier P.16

INFOS PRATIQUES

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur www.metropole.rennes.fr (rubrique "Mes démarches", "Faire un signalement avec RenCitéZen" - anomalie sur la voirie). Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

URGENCES

- **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- **POMPIERS** : 18
- **SAMU 35** : 15
- **URGENCE sans abri** : 115
- **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

Nouveau! Freakshow
REFLECT YOURSELF

VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

02 99 83 94 96

BRUNO THIEULLET OPTICIEN
8 Place de l'Église
35 510 Cesson Sévigné

- **ÉCOUTE MALTRAITANCE**, tél. : 02 99 02 21 22.
- **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
02 23 22 00 00 ; www.eauebassinrennais.fr ;
renseignements, tél. : 02 23 62 24 10

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mardi 26 mars** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00

espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

- **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.
- **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 (services techniques fermés au public de 13h à 17h15); vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00
- Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

► Permanences des élus

Jusqu'au 1^{er} mars : Françoise GOBAILLE
Du 2 au 8 mars : Yannick GABORIEAU
Du 9 au 15 mars : Christophe LOTZ
Du 16 au 22 mars : Jean-Pierre SAVIGNAC
Du 23 au 29 mars : Françoise GOBAILLE



© F. PHILIPPON

Lots libres à ViaSilva Et concertation pour l'aménagement du cœur de ville

Zac du centre-ville : le dispositif de concertation avec les habitants

DOSSIER

16

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	20
Conseil municipal	22
Développement durable	23
Arrêt sur images	24
Initiatives	27
Culture	28
Sports	30
Vie associative	33



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication et les nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Bemo Graphic

Distribution : JLM Services
Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Vue de Cesson-Sévigné © François Philippon

• **Parution bi-mensuelle.**

• **Tirage :** 9 800 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

J'attire l'attention des personnes désireuses **d'acquérir un lot « libre de Constructeur »** à ViaSilva sur les informations données à leur intention dans les pages 8, 9, 10 et 11 de ce CIM, consacrées à la procédure qui va être appliquée pour l'attribution de ces lots.

Tous les éléments permettant de constituer un dossier de candidature sont ici détaillés et notamment les critères retenus, ainsi que les pièces justificatives à fournir et le calendrier de déroulement des opérations.

Nous avons tenu à vous donner ces indications plus de deux mois avant la date de remise des candidatures par Internet, pour permettre le temps d'une préparation de dossier dans la sérénité. Nous savons bien que le nombre de lots à disposition lors de cette première tranche, ne va pas permettre de satisfaire tout le monde, mais il y aura ultérieurement d'autres tranches de lots libres et parmi les projets qui seront exposés du 4 au 9 mai prochain à l'Espace Citoyen : « Habiter à ViaSilva », présentant l'offre de logements, il y aura également des maisons proposées par des promoteurs.

Pour le projet d'aménagement du cœur de ville de Cesson-Sévigné, pendant 12 mois, les habitants, les acteurs associatifs et économiques seront consultés. Nous vous proposons dans le dossier de ce mois, une présentation du dispositif de concertation que la Ville a élaboré pour coconstruire ce projet avec l'ensemble de la population. En tant que secteur stratégique de notre commune,

le cœur de ville se conçoit et se pense avec les citoyens. La parole des habitants, des acteurs et des usagers sera entendue et trouvera sa place tout au long du projet. À chaque étape du projet urbain, une concertation est menée et associe tous ceux qui le souhaitent. La démarche vise à instaurer un dialogue avec les participants sur le projet, en ouvrant un débat sur certains points. Les résidents du quartier, les habitants des quartiers voisins, les usagers, les associations, les institutions (élus et techniciens de la Ville), les salariés des entreprises implantées... Tout le monde est bienvenu ! Les participants se retrouveront lors de balades urbaines, d'ateliers et de réunions publiques. À chaque fois, un échange aura lieu avec la Ville de Cesson-Sévigné, le cabinet chargé des études (Univers) et leurs partenaires, dans le cadre d'une démarche initiée par les élus de la majorité municipale.

Les rencontres de l'Alternance et le forum Emploi et Compétences qui auront lieu en avril sont d'ores et déjà annoncés en page événement (P4) pour permettre aux personnes intéressées de connaître le programme et la diversité de l'offre qui sera proposée. À noter, un nombre très important de contrats d'alternance, 2 000, pour la formation professionnelle et 500 postes à pourvoir en CDI, CDD et intérim, des opportunités qui s'offrent à vous.

Votre Maire
Albert PLOUHINEC

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} avril 2019 ;
dernier délai : **mercredi 6 mars**, avant 12h,

Agenda du 15 avril 2019 :
vendredi 22 mars, avant 12h.

Deux rendez-vous pour l'emploi en avril



➤ LES RENCONTRES DE L'ALTERNANCE



Les Rencontres de l'Alternance en présence de CFA (centres de formations) et d'organismes de formations bretons se dérouleront **mercredi 24 avril** de 10h à 17h, salle des tennis municipaux.

Les acteurs de l'apprentissage (entreprises, institutionnels, organisations professionnelles, CFA et établissements de formation) vous renseigneront sur les études et les formations en contrat et la recherche de contrats.

Les objectifs :

- Découvrir l'alternance en contrat d'apprentissage ;
- S'informer sur les métiers et s'orienter ;
- Rencontrer des professionnels et des CFA ;
- Trouver un contrat d'apprentissage.

« *Beaucoup de changements auront lieu dans les CFA en 2019* » indique Leina Abdou Kassm, directrice de l'Esscot-CFA. Plus de 70 stands d'infos, **+ 2 000 contrats d'alternance seront proposés**. Entrée libre.

Contact : 02 99 83 44 83 ; www.lrdabretagne.com
Facebook #LRDAbretagne

➤ FORUM EMPLOI ET COMPÉTENCES



Dans un contexte d'innovation et de reprise économique, la 4^e édition du « Forum Emploi Cesson » tiendra une nouvelle fois ses promesses **jeudi 25 avril**, de 10h à 18h, salle des tennis municipaux. Une initiative de la Ville de Cesson-Sévigné. Cette édition est pilotée par Totem Formation, école de commerce.

Le Forum s'adresse aux demandeurs d'emploi, porteurs de projets, personnes en reconversion professionnelle, indépendants, créateurs d'entreprises. Les objectifs :

- Optimiser le « matching » employeurs-candidats ;
- Découvrir de nouveaux métiers ;
- Axer cette édition sur le regain de motivation et détermination.

70 entreprises présentes dont le Crédit Agricole, l'UNA, Lidl, La Poste ...

+ de 500 postes à pourvoir en CDI, CDD et intérim.

Tous les secteurs d'activités sont représentés : Banque, Administration publique, Armée, Commerce, Hôtellerie-restauration, Prestataires de Services Santé et Services à la personne, Services aux entreprises, Transport, Industrie, Informatique. Entrée libre.

Un programme dense, des ateliers et des conférences :

► **Conseil en Image** : apprendre à se mettre en valeur en bénéficiant de conseils morphologie et colorimétrie.

Quelle couleur dois-je porter pour me mettre en valeur ? Comment m'habiller pour un entretien dans le secteur bancaire ? Toutes ces réponses pour booster vos futurs entretiens, vos réunions, votre vie professionnelle.

► **Conférences et Témoignages** : « Se convaincre que vous en êtes capable, c'est déjà 50 % du chemin »

La motivation, la détermination, ne jamais rien lâcher, atteindre ses objectifs : sport et monde professionnel se rencontrent pour témoigner de leurs expériences et conseils.

- Les intervenants de cette journée : Camille Prigent, Championne du monde en Kayak Slalom 2018 (moins de 23 ans) ; Alan Duvigneau, athlète 200 et 400m, Champion de Bretagne et préparant les J.O de 2024 à Paris ; Mathieu Lanfranchi, entraîneur de l'équipe réserve de Cesson Rennes Métropole Handball et joueur de longue date au poste de pivot.

► **« Aide à Domicile, un métier qui doit être valorisé »**

Témoignages de salariés de l'UNA, l'aide à domicile, un métier d'avenir.

► **Atelier blind dating** : dans une atmosphère bienveillante et neutre, les demandeurs d'emploi et les recruteurs du bassin cessonnois échangent en toute simplicité.

Le recruteur n'est pas identifié ce qui permet à coup sûr de casser les codes du recrutement traditionnel en apportant une nouvelle méthode qui lèvent les freins tels que la timidité, le stress...

Inscriptions dès à présent des candidats auprès d'Isabelle Ganon : contact@energie-relationnelle.com

En savoir plus sur le compte Facebook dédié

et la page Internet www.forumemploicesson.com

📍 CESSON-SÉVIGNÉ A REÇU LE LABEL @@@

Le mardi 29 janvier, l'association des "Villes Internet" a dévoilé le 20^e palmarès des collectivités labellisées Villes et Territoires Internet dont l'action pour le numérique citoyen aura été reconnue par le jury. Cesson-Sévigné a obtenu 3 @

📍 INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Les élections Européennes auront lieu **dimanche 26 mai 2019**. Il s'agira d'élire soixante-dix neuf députés français au Parlement européen. Selon la réforme, le dernier délai pour s'inscrire et pouvoir voter est fixé **le 30 mars 2019**. Pour pouvoir s'inscrire, il faudra avoir 18 ans au plus tard le 25 mai 2019, être de nationalité française ou ressortissant d'un autre état de l'Union européenne, apporter un justificatif de domicile. Renseignements à l'Accueil Général - Espace Citoyen.

📍 PORTES OUVERTES

- Lycée Sévigné : le **samedi 2 mars** de 9h à 12h, 2, rue de la Chalotais ;
 - Collège Bourgchevreuil : le **vendredi 15 mars**, de 17h à 20h, 1, boulevard des Métairies ;
 - Lycée Frédéric Ozanam le **vendredi 29 mars** de 17h à 19h et le **samedi 30 mars** de 9h à 12h, 99 rue de la Chalotais."
 - École Cesson Notre-Dame **samedi 30 mars** de 9h30 à 12h, 45, bis rue des Lauriers.
 Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée prochaine, vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous auprès de Brigitte LETORT, la directrice, au 02 99 83 17 62.

📍 DISTRIBUTION DU CIM ET DE L'AGENDA

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, tél. : 02 99 14 62 26 ou jlm.services@free.fr (copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr)



📍 CHASSE AUX ŒUFS : INSCRIPTIONS JUSQU'AU MERCREDI 17 AVRIL

9^e édition chasse aux œufs mercredi 24 avril à 15h, dans le parc de la Chalotais, derrière la mairie. Cette manifestation s'adresse aux enfants Cessonnais de 3 à 8 ans. À noter : l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un adulte.

Inscription auprès du service d'Action Sociale et des Solidarités de la Ville **jusqu'au mercredi 17 avril**.
 Contact : 02 99 83 52 00 ou affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr (mettre "chasse aux œufs" en objet de votre mail).

Nom Prénom

Date de naissance :

Adresse :

Ce bulletin est à déposer ou à envoyer à l'accueil du service d'Action sociale et des Solidarités de la mairie jusqu'au mercredi 17 avril, dernier délai.

📍 ÉTAT CIVIL

du 05/01/2019 au 25/01/2019

Naissances

- Léana PINEL
- Marceau POISSEL
- Rose LE DON

Décès

- Alain LE BRUN, 82 ans
- Kadda M'KREM, 89 ans
- Marie VELA 52 ans
- Patrick MEISSAN, 62 ans
- Victorine PASQUET veuve MACÉ, 98 ans
- Christophe GEORGET, 49 ans
- Claude GINGUENET, 84 ans
- Marie HERVÉ veuve POULAIN, 98 ans
- Suzanne ISNER veuve CAZABAN, 94 ans
- Colette PINIER veuve FRASLIN, 86 ans

📍 CONFÉRENCE

La Ville de Cesson-Sévigné, organise une conférence à destination des parents **mardi 12 mars** à 20h30 à l'auditorium du Pont des Arts sur le thème « *Aider mon enfant à apprendre, oui c'est possible mais comment ?* » animée par Ségolène de Nouel, Coach professionnelle et scolaire et ortho-pédagogue. "Apprendre" fait partie des devoirs demandés par l'école et pour cela, des techniques existent: Quelles sont-elles ? Lesquelles choisir pour mon enfant ? En tant que parent, quel rôle puis-je avoir pour que mon enfant soit motivé et puisse apprendre de manière efficace ? Et le plaisir d'apprendre, est-ce possible ? Cette conférence est l'occasion de comprendre et de trouver des pistes pour aider et rassurer chaque parent. Entrée libre.

Café séniors

Atelier bien-être animé par Mme Balensi, socio-esthéticienne. Jeudi 7 mars à 14h30 à l'Espace Citoyen. Sur inscription auprès du CCAS au 02 99 83 52 00

Café des parents

"Être parent, c'est que du bonheur ! Ah oui vraiment ?" Vendredi 8 mars à 12h15 à la Médiathèque.
"Se faire obéir sans crier, mythe ou réalité ?" Vendredi 29 mars à 12h15 à la Médiathèque.

Armée de Terre

Permanence locale du CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées) mercredi 20 mars, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen. Tél. : 02 57 21 80 20

CPAM

Permanences, provisoirement dans les locaux à l'Espace Citoyen, uniquement sur rendez-vous, le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les rdv sont à prendre au 36 46 (payant) ou www.ameli.fr

Clic alli'âges

L'accueil physique avec ou sans rendez-vous le matin ; uniquement sur rendez-vous l'après-midi. Tél. : 02 99 77 35 13

CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Jeudis 14 et 28 mars de 14h à 16h30. Prendre rendez-vous auprès du service d'Action Sociale et des Solidarités au 02 99 83 52 00

Couples et familles, conseil conjugal et familial

Accueil et entretien sur RDV au 06 02 50 69 39.

URBANISME

Permis de construire accordés du 1^{er}/01/2019 au 1^{er}/02/2019

- ▶ 32, rue de la Grange : extension d'une maison d'habitation ;
- ▶ 9, rue des Landelles : modification de façades et aménagements extérieurs ;
- ▶ 15, rue de Bray : réhabilitation et transformation d'un entrepôt en cellules artisanales et bureaux, aménagements extérieurs ;
- ▶ 50, cours de la Vilaine : démolition partielle et reconstruction d'une véranda, modification de façades ;
- ▶ 3, rue du Chêne Germain : rénovation et extension d'un hôpital privé ;
- ▶ 4, rue du Hoguet : réalisation d'un

village d'activités de 5 bâtiments de gabarits R +1 à R+2 ;

- ▶ 2A, allée de la Vieille Hublais : modification de l'implantation d'une maison individuelle ;
- ▶ rue de la Carrière : modification des façades, changement partiel de destination, modification des aménagements extérieurs et création de surfaces ;
- ▶ 37, avenue de Caradeuc : réalisation d'une clôture et d'un portail ;
- ▶ 22, rue des Roses : réalisation d'une clôture.

Retrait

- ▶ 21, allée Viviane : extension d'une maison individuelle, modification de toiture et façades

ÉCHANGE EN IMMERSION AVEC L'ESPAGNE AU LYCÉE SÉVIGNÉ



Après le succès du premier échange en immersion proposé l'an passé le Lycée Sévigné a reconduit l'expérience avec la cité scolaire I.N.S. Lliça (à Lliça d'Amunt près de Barcelone) dans le cadre de l'ouverture à l'International. Trois élèves espagnoles ont été accueillies durant 4 semaines et demi au Lycée, du 3 janvier au 3 février. Elles ont visité la ville et la région avec les familles d'accueil. Des élèves partiront vivre une expérience en immersion du 13 mars au 13 avril 2019, elles ont hâte! Un seul regret cette année, de très nombreux

élèves se sont portés candidats et tout le monde n'a pas pu partir.

DES PLACES DE PARKING AMÉNAGÉES RUE DE LA DOENNA

Au cours du mois de février, des travaux d'aménagement rue de la Doenna dans le quartier du Petit Marais ont permis de créer treize places de parking, pour répondre à une attente de la population. Réalisés par Rennes Métropole, le coût des travaux s'élève à 50 000 €.

🚧 TRAVAUX BOULEVARD DES ALLIÉS : PRÉPARER L'ACCÈS ET LES CONNEXIONS À LA STATION DE MÉTRO VIASILVA

La ligne b du métro ainsi que la station Cesson-ViaSilva qui accueillera un pôle d'échanges multimodal (gare, bus, parc-relais...) seront achevées fin 2020.

Le boulevard des Alliés est aménagé en boulevard urbain afin :

- d'assurer la desserte du métro et du pôle d'échanges multimodal ;
- de connecter les futurs quartiers de ViaSilva avec ceux de Cesson-Sévigné ;
- d'encourager les déplacements en bus par la création de voies dédiées ;
- de favoriser les déplacements piétons et cyclistes ;
- d'intégrer le viaduc du métro à l'espace public ;
- d'aménager des voies de qualité et proposer un cadre verdoyant.

Les aménagements consistent en :

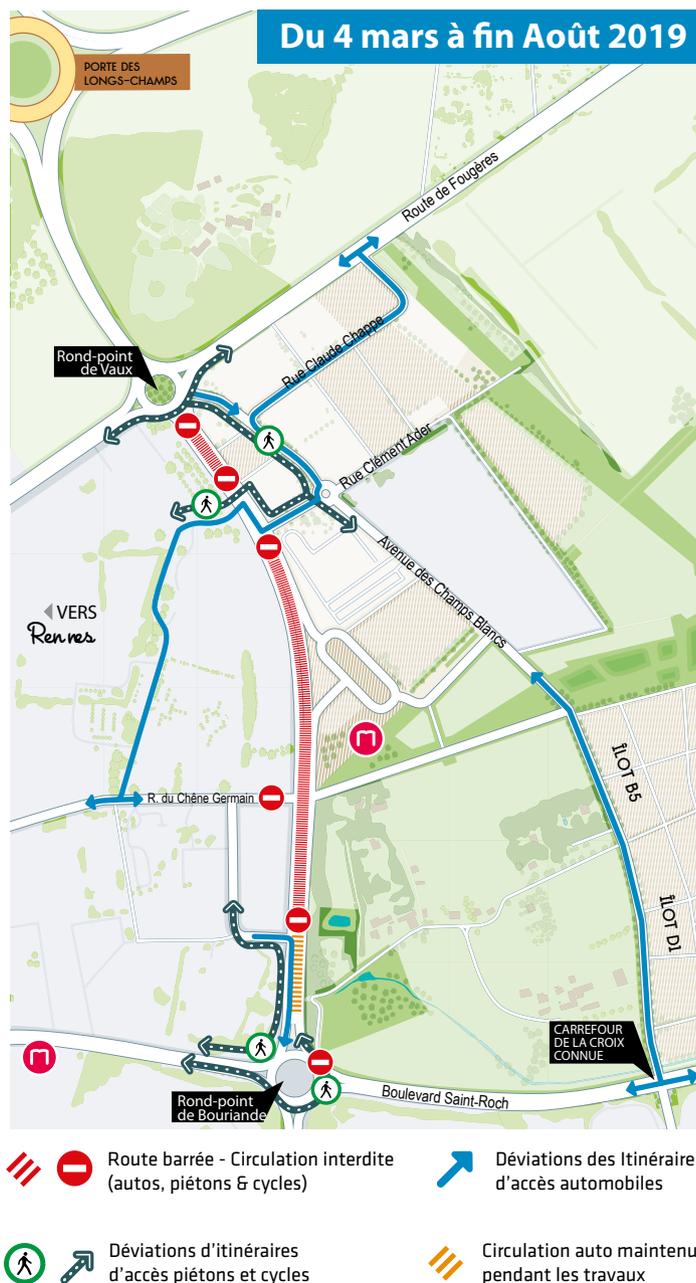
- la mise en 2x2 voies du boulevard des Alliés ;
- la création de voies de transport en commun ;
- l'aménagement de voies cyclistes et piétonnes.

Pendant 6 mois, du lundi 4 mars à septembre 2019,

les travaux entraîneront :

- **La fermeture du boulevard des Alliés** (tronçon situé entre les ronds-points de Vaux et Bouriane)
- **Déviations** prévues : Rues Clément Ader et Touche Lambert, ainsi qu'entre la rue du Chêne Germain Sud et le rond-point de Bouriane (sens Nord-Sud).
- **Carrefour de Vaux** (juillet-août) : conservation d'une seule voie de circulation sur l'anneau du giratoire pendant les travaux.

Le planning des travaux a été optimisé afin de permettre une **réouverture du boulevard des Alliés dès la rentrée, en septembre 2019**



Suivez l'actualité des travaux sur :

www.ville-cesson-sevigne.fr

l'application "RenCircul" www.circulation.rennesmetropole.fr

Vous pouvez contacter le médiateur de chantier

Tél. : 02 23 62 12 22 / 06 24 13 60 95.

Mail : comtravaux@rennesmetropole.fr

➤ LOTS LIBRES À VIASILVA

En 2019, le projet ViaSilva entre dans une nouvelle phase. De nombreux projets de la ZAC des Pierrins et de la ZAC Atalante ViaSilva deviennent cette année plus concrets. ViaSilva s'inscrit dans un esprit d'urbanisme écologique ayant pour objectif de créer une harmonie entre l'urbain et la nature. Il promeut des méthodes de construction innovantes et respectueuses de l'environnement mettant en exergue notre Ville jardin et confortant notre cadre vie.

Les offres proposées sont diversifiées et permettront à chacun de trouver le logement qui lui correspond : maisons individuelles ou appartements, accession libre ou aidée, etc.

Parmi toutes les offres de logements, **un certain nombre de lots dits « libres de constructeur »**, seront proposés à la vente.

Une première phase de commercialisation est lancée en 2019 **pour 43 terrains, d'une superficie comprise entre environ 200 et 350 m². Ces 43 lots libres de constructeur sont situés d'une part, dans la ZAC des Pierrins (28 lots) et d'autre part, dans la ZAC Atalante ViaSilva (15 lots).**

Ces terrains libres de constructeur seront prioritairement attribués aux candidats qui satisferont au plus près aux critères définis par les élus du Conseil municipal.

Ces critères ont été déterminés dans le but de conforter les politiques publiques auxquelles les élus de Cesson-Sévigné sont attachés :

- ▶ Permettre un parcours résidentiel harmonieux des jeunes ménages sur le territoire communal ;
- ▶ Revitaliser le territoire ;
- ▶ Pérenniser les équipements communaux (écoles, équipements sportifs, culturels et sociaux) ;
- ▶ Favoriser le lien avec le territoire de Cesson-Sévigné ainsi que la proximité, limiter les déplacements domicile - travail.

L'attribution des lots libres de constructeur sera réalisée au vu des critères exposés dans le tableau (page 10) ainsi que des pièces justificatives à fournir. La Ville de Cesson-Sévigné remettra ensuite à l'aménageur (la SPLA ViaSilva), la liste des 43 candidats sélectionnés ainsi qu'une liste d'attente qui sera utilisée en cas de

désistement ou de dossier non conforme parmi les 43 premiers candidats éligibles.

Les opérations se dérouleront en trois temps, selon la procédure détaillée ci-dessous :

- ▶ Information du public sur le site Internet ville-cession-sevigne.fr (mi-mars 2019) ;
- ▶ Candidatures et sélection des candidats par la Ville de Cesson-Sévigné (de mai à fin juin 2019) ;
- ▶ Commercialisation des lots libres par la SPLA ViaSilva (à partir d'octobre 2019).

Les candidatures des personnes intéressées par les lots libres (ainsi que la transmission des justificatifs et attestations) seront réalisées exclusivement par Internet.

Aucune candidature ou document papier ne seront acceptés. Aucune candidature ou pièce justificative remises directement à la mairie ne seront acceptées.

Les candidatures porteront sur la possibilité d'être acquéreur d'un lot, et non sur le choix d'un lot parmi les 43 lots proposés à la vente. En effet, les candidats sélectionnés exprimeront leurs choix de lots qu'à partir d'octobre 2019, lors de la phase de commercialisation par la SPLA ViaSilva.

"Habiter à ViaSilva" du 4 au 9 mai 2019 à l'Espace Citoyen : information et présentation de l'offre de logements.

Toutes les personnes intéressées par un logement à ViaSilva auront la possibilité de visualiser les futurs quartiers d'une partie des secteurs de ViaSilva : ceux dont les travaux doivent démarrer prochainement.

Une maquette de l'ensemble de ces secteurs sera exposée à l'Espace Citoyen **du 4 au 9 mai 2019.**

À cette occasion, les promoteurs (Giboire, Bâti Armor, Groupe Arc) et les bailleurs sociaux (Archipel Habitat, Aiguillon Construction, Habitation familiale, Coop de Construction et Socobret) présenteront également leurs projets dont des maisons en accession libre et aidée.

Dès mi-mars

Toutes les informations sur les lots libres, cartes, les démarches de candidature, liste des justificatifs... seront communiquées sur le site Internet de la Ville :

www.ville-cession-sevigne.fr



Parc relais 800 places
Gare-bus

Station Métro
Cesson-ViaSilva

ZAC «Atalante» B5

15 Lots
libres

Groupe scolaire
maternelle et primaire

Complexe
sportif
et culturel

28
Lots
libres

ZAC «Les Pierrins» D1

Parc de
Boudebois

Cesson-Sévigné

Critère	Enjeux de politiques publiques	Description (pour bénéficiaire de points)	Pièces justificatives	Nombre de points
Primo-accédant	Parcours résidentiel des ménages Accès des jeunes ménages à la propriété	Le foyer compte une personne physique qui au 30 avril 2019 n'a pas été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années	Soit quittance de loyer de mai 2017 ou antérieure + quittance de loyer d'avril 2019 ou Soit une attestation du ou des propriétaire(s) attestant de la qualité de locataire entre mai 2017 et le 30 avril 2019	20 points
Propriétaire d'un T3 ou inférieur à un T3	Parcours résidentiel des ménages	Le foyer compte une personne physique propriétaire-occupant d'un T3 ou inférieur au 1 ^{er} mai 2019	Extrait de l'acte de vente ou tout autre document officiel attestant de la typologie du logement	5 points
Présence d'enfants âgés de moins de 11 ans	Revitalisation du territoire et pérennité des équipements publics	Le foyer a un (ou des) enfant(s) à charge, né(s) entre le 01/05/2008 et le 30/04/2019	Livret de famille ou document officiel (CAF, mutuelle...) faisant apparaître les noms et dates de naissance des enfants	1 enfant <11 ans = 10 points 2 enfants et + <11 ans = 20 points
Lieu de scolarisation des enfants	Proximité des équipements publics et revitalisation du territoire	Le foyer a un (ou des) enfant(s) scolarisé(s) à Cesson-Sévigné (tous établissements) au 1 ^{er} mai 2019	Certificats de scolarité (2 maximum)	1 enfant = 5 pts 2 enfants et + = 15 pts
Lieu de travail	Limitation des déplacements domicile-travail Production du logement dans une logique de développement durable	Le foyer compte un adulte (candidat) dont le lieu de travail est situé à Cesson-Sévigné au 1 ^{er} mai 2019	Attestation employeur ou tout autre document officiel attestant du lieu de travail	Un membre du foyer travaille à Cesson-Sévigné = 5 points
Vie associative	Implication dans la vie locale	Le foyer compte au moins un membre (parent ou enfant) inscrit dans une association reconnue cessonaise (depuis au moins septembre 2018)	Attestation d'inscription ou Licence faisant apparaître le nom de l'association, du Club... (1 maximum)	5 points
Lieu de résidence	Attachement au territoire et maintien de la population	Le foyer réside à Cesson-Sévigné au 1 ^{er} mai 2019	Facture d'eau, de gaz, de téléphone fixe ou d'électricité ou fournisseur Internet de moins de 3 mois	20 points
Lieu de résidence des ascendants	Attachement au territoire et entraide générationnelle Poursuite de l'accueil de nouveaux habitants dans une logique de dynamisme et de solidarité, aussi bien sociale et générationnelle que territoriale.	Un adulte (candidat) du foyer a un ascendant direct au 1 ^{er} degré (père ou mère) résidant à Cesson-Sévigné	Livret de famille ou tout autre document officiel attestant du lien de parenté et Facture d'eau, de gaz, de téléphone fixe ou d'électricité de moins de 3 mois du parent	5 points

Comment présenter sa candidature à l'acquisition d'un lot libre ?

1 / Dans un premier temps, **à partir de lundi 3 mai 2019**, les candidats à l'acquisition d'un lot libre auront **accès à un portail numérique en ligne** dans lequel ils pourront déposer, au fur et à mesure, leurs pièces et justificatifs attestant de leur éligibilité aux critères de sélection (éligibilité au dispositif Primo-Accédant, lieu actuel de résidence, nombre d'enfants...) énoncés page ci-contre.

Tous les justificatifs seront en version numérique. Aucun justificatif-papier ne sera accepté.

2/ Dans un second temps, à compter du **vendredi 17 mai à 8h jusqu'au samedi 18 mai à 20h**, les candidats enverront leur candidature définitive en ligne.

Examen des candidatures

Dès le lundi 20 mai, les services de la Commune vérifieront la conformité et l'authenticité de l'ensemble des pièces, attestations et justificatifs déposés en ligne par les candidats. Ces justificatifs devront être en totale adéquation avec les déclarations indiquées dans le formulaire de candidature.

Les candidats seront **classés en fonction du nombre de points obtenus selon les critères.**

Les candidats totalisant le même nombre de points seront classés selon la date et l'heure d'envoi de leur candidature.

À noter : la Ville ne réalisera aucune démarche pour le compte des candidats (photocopie, numérisation de documents). Les candidats sont responsables de la réalisation des scanners et de la production des justificatifs numériques nécessaires.

Aucun contact ne sera établi pour demander de compléter un dossier ou de retourner un justificatif ou une attestation numériques non exploitables. Par contre, la Ville se réserve la possibilité **de contacter le candidat uniquement pour vérification de l'exactitude d'une ou de plusieurs informations** contenues dans un justificatif. La candidature sera éliminée en cas de réponse non conforme ou d'absence de réponse sous 8 jours. Ce contact sera établi par téléphone et confirmé par courriel.

Information des candidats

Fin juin, à l'issue des sélections, les candidats retenus seront informés, individuellement par courrier du Maire, de leur inscription soit sur la liste des 43 candidats retenus soit sur la liste d'attente constituée de 50 autres candidats.

Les candidats non retenus seront informés par courriel.

Poursuite de la procédure de commercialisation

Deux listes seront transmises par la Ville à la SPLA ViaSilva :

- la liste des 43 candidats retenus,
- la liste d'attente des 50 candidats suivants.

La SPLA ViaSilva assurera la commercialisation et l'attribution individuelle des lots selon une procédure qui sera communiquée aux candidats retenus (dès octobre 2019).

À la suite, les attributaires se verront remettre un projet de compromis de vente et un dossier technique.

L'attribution sera considérée comme définitive à la signature du compromis. En cas de retard, une relance sera faite, mais la SPLA pourra considérer que l'attribution est caduque si la personne ne répond pas sous 8 jours. Le terrain, dans ce cas, sera remis en commercialisation.

Si les candidats ne donnent pas suite, et que des terrains sont de nouveau en commercialisation, les personnes sur liste d'attente seront alors contactées **par ordre de classement.**

Si la liste des candidats retenus et la liste d'attente ne permettent pas de commercialiser la totalité des lots, la Ville se réserve la possibilité de contacter les candidats évincés ou d'organiser une nouvelle procédure d'appel à candidature.

Calendrier

Mi-mars 2019	Sur le site Internet ville-cesson-sevigne.fr Information sur : - Les 43 lots libres en commercialisation ; - Dates et guides de candidature aux 43 lots libres. Il est inutile de passer à la Mairie
3 mai 2019	Ouverture du portail de dépôt des pièces et justificatifs de candidature aux lots libres.
Du 4 au 9 mai Espace Citoyen	« Habiter à ViaSilva » Exposition : toutes les informations sur les candidatures, l'offre de logements ...
Du vendredi 17 mai à 8h jusqu'au samedi 18 mai 20h	Candidatures en ligne aux 43 lots libres (ouvertes pendant deux jours).
Fin juin 2019	Information individuelle des candidats (retenus, placés sur liste d'attente et non retenus).
Avant le 30 juin	Transmission des listes à la SPLA ViaSilva.
À partir d'octobre	Phase de commercialisation par la SPLA ViaSilva.

ATTENTION

TOUTES LES DEMANDES ÉCRITES EFFECTUÉES PRÉCÉDEMMENT SONT OBSOLÈTES ET NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

Neuf et
Rénovation



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

ESSENTIEL & DOMICILE

solutions professionnelles d'aide à domicile



MAINTIEN À DOMICILE

MÉNAGE - REPASSAGE

JARDINAGE

E&D, c'est aussi :

Téléassistance - Livraison de repas - Accompagnement
Bricolage - Lavage des vitres - Garde d'enfants

Qualité Certifiée
50%
réduction d'impôt

Avis Vérifiés

★★★★★ 4,5/5*

*Avis clients certifiés

DES SERVICES DE QUALITÉ
SUR VOTRE COMMUNE



15, place de l'Eglise
35135 Chantepie

DEVIS GRATUIT
02 22 91 04 10



www.essentiel-domicile.fr

SI
services à
la personne



MALO TRAVAUX GÉNÉRAUX

MULTISERVICES

17, Cours de la Vilaine
35510 Cesson Sévigné

malopetitstravaux@gmail.com

06 08 68 41 98

Pourquoi est-il important d'entretenir sa VMC ?

Pour garantir une bonne qualité de l'air dans
son logement et réduire le risque d'incendie !

Faites régulièrement vérifier votre installation
par le spécialiste du nettoyage et de la maintenance de
VMC simple et double flux : France Hygiène Ventilation

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC DAVID OSMOND

02 30 96 47 07

dosmond@francehygieneventilation.fr

1 UNE DES PREMIÈRES CAUSES
D'INCENDIE CHEZ LES PARTICULIERS

2 CONTRÔLE ANNUEL
PRÉCONISÉ PAR LES FABRICANTS
ET LES ASSUREURS

FRANCE
HYGIÈNE
VENTILATION



www.francehygieneventilation.fr

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE ET CONSERVEZ LA DANS VOTRE AGENDA TÉLÉPHONIQUE

🕒 ÉCOLE DES ARTS : UN ACCUEIL REPENSÉ POUR DES DÉMARCHES FACILITÉES



Une partie de l'équipe enseignante et de l'équipe administrative de l'École des Arts

Depuis septembre 2017, l'École des Arts regroupe trois entités : l'école de danse, l'école de musique et l'école d'arts plastiques. Elles fonctionnaient auparavant de manière indépendante avec trois directions et trois secrétariats dédiés.

La nouvelle structure ainsi formée a permis d'initier une nouvelle démarche pédagogique en restructurant les enseignements au profit d'un travail en transversalité. Ce travail en équipe transdisciplinaire a créé des passerelles entre les arts favorisant la mise en place de projets innovants et une programmation de manifestations par cycle : la Russie (2017-2018) et le Japon (2018-2019).

Dans ce même souci d'harmonisation, il est apparu essentiel de repenser l'administration afin de faciliter les démarches des usagers.

Depuis le lundi 25 février, vous êtes accueillis dans un nouvel espace, un lieu unique permettant d'obtenir une réponse adaptée quels que soient la discipline et le motif de votre demande.

Cet accueil, situé au 1^{er} étage du Pont des Arts à l'extrémité de la passerelle (côté ascenseur) est ouvert aux ho-

raires suivants :

Lundi, de 15h à 18h

Mardi, de 15h à 18h

Mercredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h

Jeudi, de 15h à 18h

Vendredi, de 15h à 18h

(fermeture pendant les vacances scolaires - Horaires modifiés pendant les périodes d'inscription).

Vos interlocutrices :

Nathalie Mallet, chargée d'accueil et de scolarité

Interface-famille privilégiée pour :

- ▶ renseigner sur les différents parcours d'apprentissage ;
- ▶ suivre la scolarité des élèves ;
- ▶ communiquer les informations importantes de la vie de l'École des Arts ;
- ▶ prendre en charge les inscriptions.

Laurence Mazéas, assistante de direction et chargée de scolarité

En charge plus particulièrement de :

- ▶ la communication sur les différentes manifestations ;
- ▶ la comptabilité de la direction de l'enseignement artistique ;
- ▶ renfort sur les missions d'accueil.

Mathilde Legeai, directrice de l'enseignement artistique.

Contact : Pont des arts

ecole-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

www.pont-desarts@ville-cesson-sevigne.fr

02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "École des arts")

🕒 PISCINE SPORTS ET LOISIRS

Ouverture au public en période scolaire :

Bassin ludique

Lundi, de 18h à 20h ; mardi, de 7h15 à 8h45 et de 12h15 à 19h ; mercredi, de 11h à 13h30 et de 16h à 19h ; jeudi, de 7h15 à 8h45 et de 12h à 19h ; vendredi, de 12h15 à 18h30 ; samedi, de 11h à 19h ; dimanche, de 9h à 19h.

Bassin sportif

Mercredi, de 11h à 13h (4 lignes d'eau) ; jeudi, de 12h à 13h (4 lignes d'eau) et de 13h à 14h (3 lignes d'eau) ; samedi, de 14h à 16h (sur 2 lignes d'eau) et 16h - 18h (3 lignes d'eau) et 18h à 19h (4 lignes d'eau) ; dimanche de 9h à 19h (4 lignes d'eau).

Contact : 02 99 83 52 10 ;

www.ville-cesson-sevigne.fr



Cesson-Sévigné L'Angélique

Au sein d'une résidence intimiste de standing de 15 appartements, découvrez au 3^e et dernier étage ce **prestigieux 5 pièces duplex** en attique de 120 m² avec de belles prestations haut de gamme, très lumineux, traversant, bénéficiant de 2 belles terrasses avec vue dégagée. Prix nous consulter.

Venez nous rencontrer à notre espace de vente :
58, mail François Mitterrand à Rennes,
du lundi au samedi de 10h à 12h 30 et de 14h à 18h30.

Renseignements 7 jours sur 7
0 973 019 202*
marignan.immo

*appel non surtaxé

Illustrant le haut niveau d'exigence de Marignan, les appartements de « L'Angélique » sont certifiés NF Habitat. L'assurance pour leurs acquéreurs de performances supérieures en termes de fonctionnalité, de confort d'usage, d'isolation acoustique, de sécurité, de durabilité de l'ouvrage, mais aussi de maîtrise des dépenses énergétiques !



🕒 SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE : RETOUR EN IMAGES



Séance de dédicaces. Lundi 4 février, les élèves de Beausoleil ont assisté à l'entraînement de CRMHB - Les Irréductibles Cessonnois.



La semaine Olympique et Paralympique s'est déroulée du 4 au 8 février. Elle s'adressait aux enfants de la maternelle au lycée, en soutien des Jeux Olympiques Paris 2024. Cette opération a permis d'associer des pratiques physiques et sportives à l'éducation morale et civique. L'occasion de travailler des thématiques telles que le fairplay, les valeurs du sport et de l'Olympisme ou encore de l'égalité, de la santé et l'inclusion des élèves en situation de handicap.



Cross au profit de l'association Ela (Association européenne contre les leucodystrophies) organisé lundi 4 février par le lycée Sévigné, avec des écoliers.

🕒 ESCALE

Projet reportage lors du festival Rock'n solex 2019

Il est proposé à quatre jeunes de 15 à 17 ans de réaliser un reportage (photos, vidéo, papier, ...) sur le prochain festival Rock'n Solex les 27 et 28 avril. Il couvrira la soirée concert du vendredi soir ainsi que la course d'endurance solex du samedi. Les jeunes ont jusqu'au 20 mars pour déposer/présenter leur projet aux animateurs.

Raid sportif à l'île aux Pies

En partenariat avec la MJC de Pacé, raid sportifs pour les 12-14 ans. Nuit en camping, escalade en falaise et

canoë-kayak **mercredi 17 et jeudi 18 avril** (journée de préparation le samedi 23 mars). Tarifs : 60 € (tarifs dégressifs applicables). Inscriptions jusqu'au 13 mars (selon les places disponibles).

Vacances de printemps

L'Escale sera ouverte du 8 au 19 avril. La session d'inscription en ligne, via le portail familles, se fera **du 24 mars 10h au 25 mars 23h**. Une fois l'inscription réalisée via le portail, vous aurez jusqu'au samedi 30 mars midi pour réaliser le paiement des activités à l'Escale. Le non-paiement entraînera l'annulation des réservations.

Un mail automatique précisant les animations réservées et les dates des sessions de paiement vous sera envoyé. Il est donc nécessaire d'en prendre connaissance.

Les personnes qui ne souhaitent pas utiliser le portail famille, pourront réaliser les inscriptions à l'Escale à partir du mercredi 27 mars 14h (jours et heures d'ouverture habituels ou sur rendez-vous). Rappel : inscription possible selon les places disponibles Programmation, tarifs, horaires, infos légales sur le site www.ville-cesson-sevigne.fr (rubrique Maison des jeunes l'Escale / jeunesse)

Renseignements : 02 99 83 82 75

ZAC DU CENTRE VILLE : LE DISPOSITIF DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

La Zac multisite du centre-ville concerne deux secteurs d'études sur 14 hectares afin de déployer un centre-bourg aujourd'hui ramassé vers un centre-ville aéré, prenant appui sur deux rives aménagées en dialogue et entourant un secteur paysager majeur.

Les pages suivantes vous présentent de manière exhaustive le dispositif de concertation que la Ville a élaboré pour coconstruire ce projet avec l'ensemble des Cessonnois et des Cessonnaises. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des précédentes concertations (ViaSilva, étude urbaine de l'axe est-ouest et du centre, PLUi), fondées sur un attachement à l'intelligence collective comme garante d'un projet urbain accepté par les habitants.

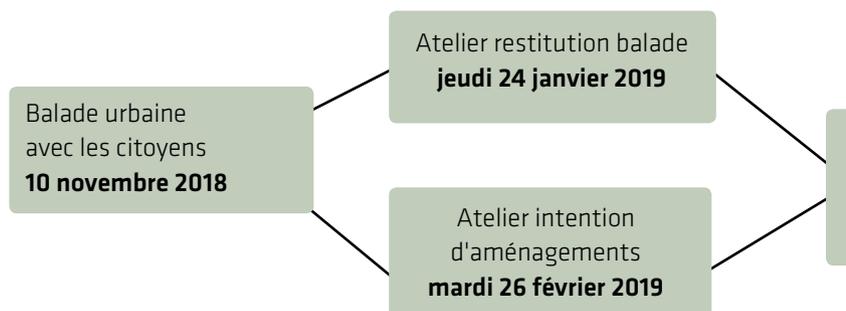
Cette concertation approfondie sera menée avec tous ceux qui le souhaitent sans aucune sélection préalable. L'émergence d'une « conscience collective » permettra une adhésion au projet, dont la dimension participative garantira la réussite.

Débutée en octobre 2018, cette étape majeure du projet d'aménagement se poursuivra jusqu'à la rentrée de septembre 2019. Trois « temps de concertation » ont déjà eu lieu : la balade urbaine du 10 novembre 2018 qui a permis de réaliser un diagnostic en marchant (cf. p. 18) et deux ateliers de diagnostic (les 24 janvier et 26 février dernier). Ce sont déjà plus de cent cinquante participants qui sont venus apporter leur contribution.

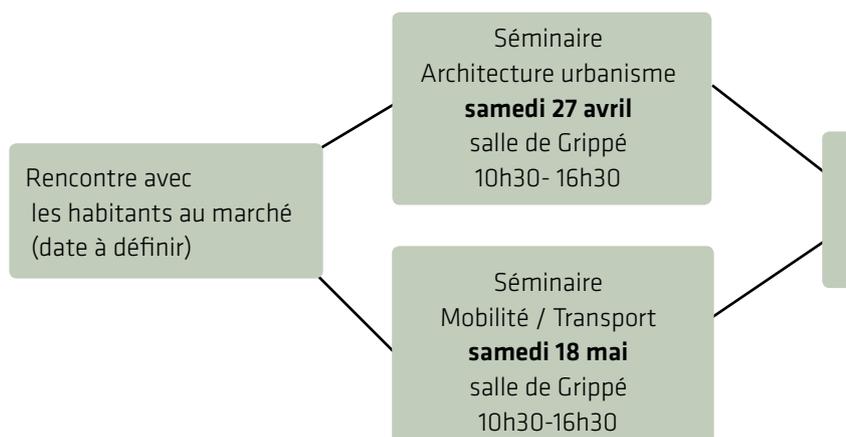
Le diagnostic élaboré avec la population permettra de définir des propositions d'aménagement, soumis à la faisabilité technique, financière et réglementaire, afin d'aboutir au choix d'un scénario qui sera présenté au public en septembre 2019.

Prochaine réunion publique :
mardi 2 avril à 19h,
à l'auditorium du Pont des Arts.

Phase I : diagnostic



Phase II : conception



Frise chronologique

Concertation
Octobre 2018 - Septembre 2019

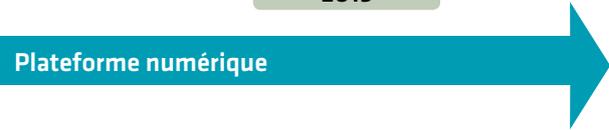
Délibération sur la concertation
Septembre 2019



Arbitrages
majorité
municipale

Rencontre avec
les habitants
au marché
**samedi 2 mars
2019**

Réunion publique de
présentation
des résultats
mardi 2 avril 2019



Arbitrages
majorité
municipale

Réunion publique
de présentation
des résultats
**17 septembre
2019**

Validation
en conseil
municipal



Balade urbaine du 10 novembre 2018



Atelier restitution de la balade urbaine, 24 janvier 2019



Atelier restitution de la balade urbaine, 24 janvier 2019

Autorisation environnementale
Octobre - novembre 2019

Mise à disposition du projet
de Zac auprès du public
De mai à juin 2020

Délibération de
la création de la ZAC
Dernier trimestre 2020

Parcours de la balade urbaine du 10 novembre 2018



Légende : périmètre d'étude de la Zac multisite

- Arrêts :
- 1 Place de l'église
 - 2 Rue du Calvaire
 - 3 Les Arcades
 - 4 Cours de la Vilaine
 - 5 ZA Les Peupliers
 - 6 Halte ferroviaire
 - 7 Les Vieux Ponts



4 questions à

François-Éric Godefroy
Adjoint chargé de l'Urbanisme, du
Patrimoine immobilier

Pouvez-vous nous rappeler les objectifs de cette opération d'aménagement ?

L'objectif est d'étirer le centre-ville vers le sud et de le (re)penser comme un lieu vers lequel l'ensemble des quartiers de Cesson-Sévigné (actuels et futurs) doivent pouvoir converger. Lieu de vie, de rencontres et de culture, le futur centre-ville devra être riche de sa mixité : logements de tous types, commerces, bureaux et espaces et/ou équipements publics. Le centre doit se concevoir comme une véritable vitrine pour Cesson-Sévigné. Le futur projet urbain devra être au service du développement de la commune dans le respect de ses caractéristiques urbaines. Le secteur d'études enjambe le parc de Champagné pour recréer du lien et offrir une future continuité au centre-ville. Il s'agira de créer un ensemble urbain plus lisible pour les habitants. Au nord, le centre-bourg historique, qui doit être requalifié et aéré. Au sud, les Zones d'Activités tertiaires historiques de Cesson-Sévigné dont la destination et l'organisation doivent être réinterrogées. Au milieu, la Vilaine, les aménagements du Parc de Champagné offrent un paysage naturel de premier choix pour un futur projet urbain d'une rare qualité.

Quelles seront les étapes de la concertation ?

Le dispositif de concertation élaborée est très dense et il dépasse largement les obligations minimales imposées par le code de l'urbanisme. C'est un choix voulu de notre part. Nous croyons fortement que l'acceptabilité d'une opération est améliorée lorsque le citoyen devient acteur de la politique publique. La participation des citoyens est un fondement essentiel pour enrichir la réflexion et permettre de connaître les aspirations urbaines relatives au cœur de ville. À cet effet, la concertation est structurée autour de deux phases. Une phase préalable dite de diagnostic qui vise à établir l'état des lieux sur le secteur soumis aux études (ce qui va, ce qui ne va pas ; ce qui est voulu, ce qui est refusé). C'est une phase de récolte des matériaux. S'en suivra une phase dite de « conception » où les participants seront invités à imaginer le futur du centre-ville de notre commune. À chaque fois, plusieurs ateliers seront organisés (notamment deux grands séminaires en phase conception). La majorité municipale arbitrera en fonction des objectifs définis au préalable, des contraintes réglementaires, financières, les propositions émises.

Quelles seront les thématiques abordées lors de la concertation ?

Cadre de vie, environnement, logement, économie, commerces et déplacements... L'ensemble de ces thématiques sera abordé. Elles sont clés pour concevoir un projet dans sa globalité. Beaucoup de facteurs contribuent et influencent la qua-

lité du cadre de vie des habitants : l'habitat, l'environnement et les espaces naturels, l'accès à une diversité de services et commerces, la proximité de l'emploi, des déplacements facilités. Le secteur sujet des études abrite des espaces naturels et des paysages riches et divers, caractéristiques de Cesson-Sévigné. La dimension nature sera structurante. Le patrimoine végétal est important et il convient de le protéger et de mieux le mettre en valeur. À ce patrimoine naturel, s'ajoute un patrimoine bâti d'une qualité diverse, héritée d'un développement spontané et parvenu à une charnière de son existence.

Comment seront pris en compte les résultats de la concertation ?

À la suite des diagnostics auxquels participent conjointement des habitants, des représentants de la maîtrise d'œuvre (urbanistes, paysagistes et bureau d'études) ainsi que des représentants de la maîtrise d'ouvrage (la Ville), les réflexions, remarques, commentaires viendront intégrer le projet. Ces différents temps donneront lieu à des comptes rendus afin de garantir la transparence de la démarche. Par ailleurs, une plateforme interactive est mise en ligne depuis le 26 février sur le site de la Ville. Ce support interactif est un outil d'information du public mais aussi un espace de concertation numérique où chacun peut déposer sa contribution, ses idées. À chacune des étapes, une réunion publique présentera les résultats de la phase de concertation ainsi que les arbitrages de la majorité municipale. Enfin, une exposition publique sera réalisée afin de présenter le scénario retenu.



« RÉUSSISSONS UNE VILLE POUR TOUS »

**SOLIDARITÉS
ÉGALITÉ CITOYENNETÉ
LIBERTÉ D'EXPRESSION**

... Ce qu'il faut retenir du Conseil municipal de janvier ...

Photo : Claudine David, Claude Gérard, Sylvie Marie-Scipion, Annie Séveno, Christian Anneix, Alain Thomas.

► **BUDGET 2018 : 47% DE RÉALISÉS POUR LES INVESTISSEMENTS**

C'est récurrent. Depuis plusieurs années, le bilan montre que les dépenses d'investissement sont très éloignées de ce qui avait été prévu par la majorité dans son budget primitif.

► **PIRE ENCORE POUR LES OPÉRATIONS STRUCTURANTES DU MANDAT : 25 %**

- Nous l'admettons, des retards sont toujours possibles et les 100 % sont rarement atteints (75 % sont des seuils acceptables, généralement atteints). Cependant, en deçà de 50 % voire 25 %, c'est inquiétant.

- Par exemples : la réhabilitation de la piscine 7,07 %, de l'espace sportif Beausoleil 14,19 %, la restructuration de l'école Bourgchevreuil 15,3 %, l'aménagement de la ZAC multi-site 0,76 %.

- Notons, aucun début de réalisation pour ces 4 projets, donc **pas de factures en retard**.

- Pourquoi cette **incapacité** à réaliser ?

- Pourquoi solliciter **l'impôt des citoyens pour des dépenses qui ne se réalisent pas** ?

- Dans ces conditions, le budget prévisionnel est-il **sincère** ?

Pour 2019, la municipalité inscrit 10 M€ d'investissements. Réussira-t-elle à atteindre les objectifs de son prévisionnel ? Rien n'est moins sûr. L'adjointe aux finances l'a admis en Conseil municipal. Rendez-vous dans un an pour vérifier **la sincérité de son budget**.

RENDEZ-VOUS ET PERMANENCES

Salle du Pressoir, de 11h00-12h00, les samedis 9 mars Claudine David, 16 mars Sylvie Marie Scipion, 23 Alain Thomas, 30 mars Annie Séveno.

Permanence intercommunalité, **Espace citoyen**, le mardi 26 mars de 18h00-19h00, Alain Thomas.

► **DEUX DOSSIERS SANS PROJET : la rénovation de la piscine et celle de la salle Beausoleil**

Ils sont en gestation depuis cinq ans. Ils sont nécessaires ; nous les demandons chaque année.

À l'ordre du jour du conseil municipal 30 janvier 2019, ces deux dossiers sont soumis au vote, mais surprise, sans aucune présentation du contenu des travaux proposés.

Le groupe d'opposition n'a pas pris part au vote de la rénovation de la piscine évaluée à 2,6 millions d'euros ainsi que pour la rénovation de la salle Beausoleil évaluée 1,8 million d'euros.

Voter des engagements de dépenses aussi conséquents sans connaître le contenu des projets ne nous paraît pas respectueux du fonctionnement du conseil municipal.

► **NON RESPECT DE CONVENTION ET REFUS DE SOLIDARITÉS.**

L'école maternelle Bourgchevreuil accueille une classe de 8 enfants atteints de Troubles du Spectre de l'Autisme. La convention établie entre la ville, le centre hospitalier Guillaume Régnier et l'Éducation Nationale prévoit que ces enfants prendront leurs repas dans l'école maternelle au tarif des enfants cessionnaires.

La commune applique pourtant le tarif maximal réservé aux enfants non-cessionnaires. Malgré le courrier adressé au Maire par la 1ère vice-présidente du conseil départemental, le tarif fort est maintenu pour ces familles qui n'ont pas le choix de scolariser leur enfant dans une classe spécialisée.

Le Maire doit respecter ses engagements. **Solidarités et bienveillance envers ces familles nous concernent TOUS.**

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

LE RESPECT

Dans le numéro de Février 2019 du CIM, l'opposition explique comment elle choisit les thèmes de sa page d'expression politique, rédige son article et le publie dans le magazine municipal. La majorité travaille sur des bases similaires.

Les expressions politiques sont soumises au règlement intérieur du Conseil Municipal et à la charte graphique du magazine municipal, qui inclut les bas et les hauts de pages, les marges, le format et la couleur des titres, le choix des polices de caractère qui est préprogrammé dans le logiciel de Publication Assistée par Ordinateur (PAO). Ce cadre laisse une grande liberté pour développer des arguments avec du texte, des tableaux, des photos, des plans, voire des pictogrammes.

L'opposition indique qu'elle n'aurait pas le droit d'utiliser les pictogrammes de son choix. Il n'en est rien : La production de pictogrammes est un travail qui permet à des artistes de vendre leur production numérique quelques euros sur des sites internet. La majorité respecte ce droit de propriété et la création artistique et a simplement demandé que l'opposition apporte la preuve que son utilisation des éléments graphiques était en conformité avec le droit de licence et qu'en conséquence, aucune personne n'était spoliée de ses revenus. L'opposition n'a pas été en mesure de fournir les justificatifs demandés.

L'opposition argue que la « loi » interdirait à la majorité de traiter du même thème ou d'apporter des éléments complémentaires ou contradictoires dans le même numéro. On ne trouve pas ce type d'interdit dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Le journal Officiel de l'Assemblée dans une fiche du 19.6.2006 examinant ce sujet, répond par l'affirmative à la question : « est-il possible à la majorité de répondre directement dans le même numéro à la tribune offerte à la minorité ? »

Enfin, l'opposition nous a demandé un rectificatif en Conseil Municipal en lien avec l'expression politique du CIM de Décembre 2018. Dans son article, l'opposition critique la majorité sur la coopération décentralisée avec Dankassari, et évoque « un déploiement d'arguments hostiles extraits de textes du 17^{ème} siècle ou puisés de Wikipédia relatant des théories très contestables sur l'expansion démographique en Afrique ». À mots couverts, on nous traite de néo-colonialistes, voire de racistes. C'est inacceptable et en conséquence, nous avons donc répondu à la conseillère d'opposition qui s'est exprimée durant le conseil municipal du 17 octobre 2018. Notre page débutait par « Mais où la rédactrice de la page de l'opposition va-t-elle chercher ses allégations ? » :

c'est une erreur technique que nous avons reconnue en Conseil. Nous devions répondre à la page de l'opposition signée de tous les conseillers d'opposition et en conséquence nous aurions dû écrire « Mais où l'opposition va-t-elle chercher ses allégations ? ». Voilà qui est corrigé.

Malgré ces critiques sur l'égalité de traitement, la majorité s'enorgueillit de n'avoir jamais modifié un article de l'opposition. On est bien loin des méthodes de la Gauche lors du mandat précédent où l'opposition, nous à l'époque, étions convoqués dans le bureau du Maire pour modifier nos articles, voyions la page de l'opposition annotée par le Maire, des articles purement et simplement supprimés de la publication. Notre accueil des Cessonnois devait se faire à la Touche Ablin, très loin du centre ville alors que la majorité actuelle met à disposition de l'opposition la salle du pressoir, tous les samedis. Les efforts de la majorité pour favoriser le débat démocratique et donc laisser une place à l'opposition, sont réels. Ces espaces de liberté ne doivent pas être détournés pour offenser, provoquer, diffamer, ou simplement propager des contre-vérités. Dans le cas contraire, il est légitime que la majorité réagisse.



Christophe LOTZ, Adjoint à la vie citoyenne, à la communication, aux nouvelles technologies

La classe Hisse et Ho est hébergée depuis 2014 au sein de l'école Bourgchevreuil, aucun des enfants n'est cessonnois. Nous avons dans un premier temps appliqué les tarifs cessonnois en demandant aux communes de résidence des enfants de régler le différentiel.

Aucune n'a accepté de participer, de ce fait nous appliquons le tarif non cessonnois.

En effet compte tenu des problèmes de dotations, il nous apparaît normal que dans un souci de responsabilité, d'engagement et de bienveillance chaque commune participe à l'intégration de ses enfants porteurs de handicap dans notre société et plus particulièrement au sein de l'école Bourgchevreuil.



Béatrice LEGAULT, Adjointe à la petite enfance, vie scolaire, jeunesse et famille

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 30 janvier. Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

À la suite du décès de Mme Monique BERTIN le 19 décembre 2018 et conformément à l'article L 270 du code électoral, il a été fait appel au suivant immédiat sur la liste du groupe de la majorité « Mieux vivre à Cesson-Sévigné » M. Olivier GARO. Celui-ci a accepté le poste de conseiller municipal. Il se verra attribuer une délégation dans le domaine du patrimoine historique et des associations diverses.

LE CONSEIL MUNICIPAL est informé par M. le Maire :

► des décisions relatives

- à la modification de la régie de recettes de la médiathèque ;
- à la reconduction de la subvention au titre du contrat de Territoire pour l'année 2019 et de son versement pour 2018 ;
- au contentieux opposant la commune à la société BPM Conseil (marché relatif à l'acquisition mise en œuvre et maintenance d'une solution de gestion électronique des documents -GED) ;
- à l'autorisation donnée à M. le Maire de signer une convention de participation financière aux équipements de la ZAC « Les Pierrins » avec M. et Mme Mainguy (constructeurs) et la SPLA ViaSilva (aménageur).

► du compte rendu du conseil communautaire de Rennes Métropole en date du 13 décembre 2018.

Travaux de la piscine

M. le Maire a été autorisé à l'unanimité (6 conseillers ne prennent pas part au vote) à déposer les autorisations d'urbanisme relatives aux travaux de rénovation de la piscine (déclaration préalable et autorisation de travaux).

Espace sportif Beausoleil

M. le Maire a été autorisé à l'unanimité (6 conseillers ne prennent pas part au vote) à déposer le permis de construire relatif aux travaux de rénovation de l'espace sportif Beausoleil.

Modification du Plu

Les élus ont émis à l'unanimité un avis favorable à la modification n°5 du PLU de Cesson-Sévigné et ont émis à l'unanimité un avis favorable à l'approbation de la procédure par le conseil de Rennes Métropole.

Zac du Chêne Morand

Il a été constaté à l'unanimité (1 abstention) la désaffectation matérielle et effective des différentes emprises communales concernées par le projet de la ZAC du Chêne



Olivier Garo, nouveau conseiller municipal

Morand et il a été prononcé leur déclassement du domaine public communal afin de les reverser au domaine privé communal.

Vente terrain

Les élus ont autorisé à l'unanimité M. le Maire à finaliser la vente du lot B de la rue des Buttes au profit du groupe IDEC (SCI FP CESSON).

Débat d'orientation budgétaire

Les élus ont pris acte du débat d'orientation budgétaire 2019.

Bagad

Les élus ont autorisé à l'unanimité M. le Maire à signer la convention de partenariat avec le Bagad de Cesson-Sévigné pour une durée de 3 ans (2019 à 2021).

Piégeurs de rats musqués et corvidés : indemnités

Les élus ont approuvé à l'unanimité le montant de l'indemnité accordée aux piégeurs de rats musqués et corvidés pour l'année 2019 à savoir un forfait de 1 200 €.

Couples et familles

Les élus ont autorisé à l'unanimité M. le Maire à signer la convention entre la Ville de Cesson-Sévigné et l'association "Couples et familles d'Ille-et-Vilaine" ayant pour objet l'organisation de permanences à destination des couples et parents en difficulté pour l'année 2019 (coût : 1 875 € pour la commune).

Mise à disposition d'éducateurs sportifs

Il a été pris acte de l'information relative aux mises à disposition de 2 éducateurs APS titulaires de la commune auprès d'associations sportives cessonaises du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 (club Cesson Rennes Métropole Handball section amateurs et Athletic Club) à raison de 12h par semaine.

Convention frais de géomètre

A été approuvée à l'unanimité la convention financière avec Rennes Métropole ayant pour objet de définir les conditions et modalités de prise en charge des frais de géomètre prévus dans le cadre des divisions parcellaires des bassins dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à Rennes Métropole (coût : 18 000 €, 50 % Ville, 50 % Rennes Métropole).



➤ INVENTAIRE EXHAUSTIF DES COURS D'EAU

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Vilaine, l'EPTB Vilaine (Etablissement Public Territorial de Bassin de la Vilaine) a débuté la réalisation d'un inventaire exhaustif des cours d'eau sur l'ensemble du bassin de la Vilaine.

L'objectif principal de cette mission d'inventaire de cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant de la Vilaine est d'avoir une connaissance affinée du linéaire de cours d'eau permettant : une meilleure prise en compte du milieu naturel afin de mieux préserver les ruisseaux et les rivières ; et l'élaboration d'un référentiel cartographique cohérent à l'échelle du bassin de la Vilaine et de ses affluents. Afin que l'inventaire des cours d'eau soit

réalisé dans les meilleures conditions, chaque commune a créé un groupe de travail pour assurer le suivi des inventaires. **Le but est d'associer les acteurs locaux à la démarche et de s'appuyer sur leur bonne connaissance du territoire de leur commune.**

Pour connaître les personnes qui suivent cet inventaire à Cesson-Sévigné, vous pouvez contacter :

- Pierre EON (élu aux espaces verts, voirie, mobilité et transports) : pierre.eon@ville-cesson-sevigne.fr
- Cédric GUILLEMIN (Directeur Général des Services Techniques) : services-techniques@ville-cesson-sevigne.fr

La carte sera mise en consultation **du 11 au 29 mars 2019** à la mairie-annexe et sur www.ville-cesson-sevigne.fr

Un plan format A0 sera mis à disposition ainsi qu'un registre pour recenser les différentes observations qui seront apportées.

Le site Internet de la Ville informera de la période de la consultation, le lieu de la consultation avec les horaires d'ouverture et l'objet de la consultation. La carte pourra s'afficher par un lien, mais sera en consultation seulement car le site ne prendra pas les observations des consultants.

Les modifications et autres commentaires ne sont que des suggestions : le groupe communal statuera sur ces modifications lors de la réunion de restitution prévue après la phase de consultation.

➤ EAU DU BASSIN RENNAIS



Seulement 66 % des habitants boivent l'eau du robinet régulièrement (étude réalisée par Tryom en 2017 sur un échantillon de 2 000 personnes). Partant de ce constat, Eau du Bassin Rennais a souhaité lancer une campagne de communication pour mettre en avant les atouts de l'eau du robinet sur l'ensemble de son territoire. L'eau du robinet bénéficie de nombreux atouts. En plus d'être disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, directement au domicile, elle ne produit pas de déchets. C'est un produit local, en effet les captages du Bassin Rennais se situent au maximum à 50 km de l'aire de consommation.



Plus de 50 personnes ont assisté à la démonstration de la taille des rosiers proposée par la Société d'Horticulture 35 en partenariat avec le service des espaces Verts, mercredi 6 février, parc de Bourchevreuil.



Café séniors, jeudi 10 janvier, sur le thème des témoignages de la guerre 14-18 de soldats et familles cessonnois. Jean-Pierre Jacquemard, de l'association Cesson Mémoire et Patrimoine, s'est chargé de la présentation.



Inauguration mercredi 16 janvier du cycle Japon Imaginaire proposé par l'École des Arts de janvier à juin 2019, en présence d'Annie Lecué, adjointe à la Culture, et de Mathilde Legeai, directrice de l'École des Arts.



Hana Cardona, Jules Tourillon, Arthur Emily, Amaury Forte, Maddy Batt et Chloé Lemoing-Cathrin sont les lauréats du concours de dessin de Noël des Petits Cessonnois.



Le public du Noël des Petits Cessonnois, samedi 19 janvier au Carré Sévigné. Un rendez-vous incontournable pour les familles proposé par le service d'Action sociale.



Les vœux aux associations du lundi 21 janvier ont été ponctués de démonstrations. Sur la photo, des élèves de l'École des Arts ont présenté un extrait de chorégraphie dans le cadre du cycle "Japon Imaginaire".



Les récipiendaires des vœux aux associations entourés d'élus : Thierry Lefeuvre, de l'OCC Tir à l'arc : Marie-Odile Biteau, du Secours Catholique et Joëlle Roignant, du Comité des Fêtes.



Les vœux aux entreprises mardi 22 janvier au Carré Séigné. "Le dynamisme économique a été amplifié en 2018" a assuré le Maire Albert Plouhinec.



Les vœux aux entreprises ont été l'occasion d'annoncer les Rencontres de l'Apprentissage le 24 avril et le Forum Emploi Cesson du 25 avril.



Le forum "séjours linguistiques" organisé par l'association "Vivre l'anglais" s'est tenu le samedi 26 janvier à l'Espace de Grippé.



Mardi 5 février : visite des terrains de football pour préparer l'accueil de trois équipes de football féminin pour la coupe du Monde de la Fifa entre le 5 et le 25 juin.



Réunion publique sur le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) le 5 février à l'Espace Citoyen François-Éric Godefroy, adjoint à l'urbanisme a présenté la traduction réglementaire du plan communal.



Plus d'une centaine de personnes ont assisté à la 1^{ère} réunion du Grand Débat National proposée jeudi 7 février à l'Espace Citoyen.

Grignotage • Insomnie
Stress • Ménopause
Post grossesse...
Kilos en trop ?

Naturhouse
Ma solution !

OFFRE EXCLUSIVE
Votre bilan diététique offert*

suivi diététique
naturhouse.fr

* Sur présentation de cette parution, un bilan diététique découverte de 15 mn.
 Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2017.

Comment ça marche ?

- 1.** Suivi hebdomadaire en diététique et nutrition
- 2.** Plan diététique personnalisé
- 3.** Produits à base de plantes, fruits et légumes

Les + Naturhouse

- > **Un accompagnement toutes les semaines :** Conseils personnalisés en diététique et nutrition.
- > **Ce n'est pas un régime :** c'est un rééquilibrage alimentaire.
- > **Pas de sensation de faim :** la méthode s'adapte à votre rythme de vie.
- > **Une perte de poids durable :** avec les phases de stabilisation et d'entretien.

Prenez rendez-vous dans votre centre Naturhouse :

CESSON • 02 23 45 31 51
La Monniais • 52 rue de Bray

BRUZ • 02 99 52 34 40
Vert Buisson • 1 rue du Petit Bé



NATUR HOUSE
 Experts en rééducation alimentaire

+ DE 600 CENTRES EN FRANCE • 2000 CENTRES DANS LE MONDE



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné
 tél 02 99 26 98 34
 port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com
 contact@priouldecoration.com
 facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

Artisan Menuisier



Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet • Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08
 Portable 06 89 30 80 00
 Fax. 02 99 83 79 02

ÉCONOMIE & COMMERCE CYCLE BIKE SPORT

Pascal Leblay, Jean Guérin et Jacky Prioul ont repris le magasin de cycles Béon. « *Nous souhaitons nous inscrire dans la continuité de ce qui était proposé et nous voulons développer tous les pôles : vélos tout terrain, vélos électriques et route* » précisent-ils. Pascal Leblay et Jean Guérin ont créé en septembre 2016 le magasin *E-bikes-city* dans le centre-ville de Rennes, spécialisé dans le vélo électrique. Ils ont été rejoints par Jacky Prioul. « *Nous avons connu un beau succès et nous avons souhaité étendre notre offre en venant à Cesson-Sévigné. Le magasin a une belle notoriété.* »

Pascal Leblay et Jean Guérin, tous deux anciens coureurs de haut niveau, bénéficient de nombreuses années d'expérience dans la distribution de cycles, en magasins spécialisés. Jacky Prioul, spécialisé dans le domaine de la descente, a exercé en magasin multisports.

La superficie du magasin est de 600 m², dont 150 m² dédiés à l'atelier de réparation. « *Le personnel est conservé et nous recrutons une personne.* »

Cycle Bike Sport est ouvert le lundi, de 14h à 19h ; du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h ; le samedi, de 9h à 18h.



Pascal Leblay, Jean Guérin et Jacky Prioul, gérants du magasin "Cycle bike sport"

ÉCONOMIE & COMMERCE

CYCLE BIKE SPORT
44, rue de Bray
La Monniais
02 99 22 79 15
bikesport.cesson@gmail.com

ÉCONOMIE & COMMERCE UN CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE DANS LA MAISON MÉDICALE RUE DE LA CHALOTAIS



Cryothérapie corps entier (-85°C) favorisant la récupération chez les sportifs et la diminution des douleurs chez tous les patients souffrant de pathologies inflammatoires.

Le projet de maison médicale lancé par la Ville de Cesson-Sévigné a été présenté aux professionnels de Santé lors d'une réunion à l'Espace Citoyen le 25 septembre 2014.

Cette maison médicale est située au 5, rue de la Chalota-

tais, à la place de l'ancienne gendarmerie. Les travaux extérieurs se terminent dans quelques semaines, mais le cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie PhysioSports y a déjà débuté son activité depuis le 2 janvier 2019.

Ce nouveau cabinet permet notamment, de par son concept, aux joueurs du Cesson Rennes Métropole Handball (CRMHB) d'accéder à des soins modernes couvrant l'ensemble de leurs besoins : récupération, rééducation et ré-athlétisation. Ces soins s'effectuent sur table de massage en balnéothérapie, en salle de renforcement musculaire et en cryothérapie corps entier. Cette installation arrive dans le même temps que la Glaz Arena et en est donc complémentaire pour le CRMHB.

Que ce soit en phase de préparation physique ou les lendemains de match à l'Arena, les joueurs pourront venir effectuer leurs soins au cabinet. Cela devrait permettre de franchir un cap dans la professionnalisation de ses structures. Ce cabinet est naturellement aussi ouvert à tous les patients, qui pourront donc bénéficier des mêmes conditions de prise en charge (soins traditionnels, balnéothérapie et cryothérapie). Stéphane PEREZ, Sandrine AGRICOLE et Sylvain BLOYET vous informent ainsi de leur nouveau lieu d'exercice professionnel.

Cabinet de Kinésithérapie et d'Ostéopathie 5, rue de la Chalota. Tél. : 02 99 35 35 95

© Pierre GROSBOIS



Dormir cent ans

➔ **THÉÂTRE**
DORMIR CENT ANS

Texte et mise en scène de Pauline Bureau. Compagnie La Part des Anges. Spectacle récompensé aux Molières 2017

Tarifs : 24 € / 22 € / 14 €

Dim. 3 mars à 16h30 au Carré Sévigné

➔ **DANSE**
DANSER CASA

Direction artistique et chorégraphique de Kader Attou et Mourad Merzouki.

Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €

Dernières places disponibles au balcon
Jeu. 7 mars à 20h30 au Carré Sévigné

➔ **CES-SON...
LA PLAISANTERIE !**

Du 12 au 16 mars, l'humour sera mis à l'honneur au Carré Sévigné avec la 4^e édition de Cesson... La Plaisanterie.

Il reste notamment de la place pour la **soirée double plateau** humour le samedi 16 mars qui réunira Emma la Clown et Pierre Notte.

Mardi 12 mars

➔ *Les fous ne sont plus ce qu'ils étaient*

THÉÂTRE/HUMOUR. D'après Raymond Devos. De et par Elliot Jenicot, pensionnaire de la Comédie Française.

Complet

Mercredi 13 mars

➔ *The mother show*

HUMOUR. Mise en scène Amandine Letawe et Jean Lambert. De et avec Véronique Gallo.

Complet

Vendredi 15 mars

➔ *Tanguy Pastureau n'est pas célèbre*

HUMOUR. De et avec Tanguy Pastureau. **Complet**

Soirée double plateau humour

Samedi 16 mars

➔ *Ze big Grande Musique d'Emma la Clown*

THÉÂTRE/HUMOUR. Dès 19h.

➔ *Les Chansons d'amour qui tuent*
CABARET. Écriture et mise en scène de Pierre Notte. Dès 21h.

Tarifs : 26 € / 24 € / 20 €

➔ **ARTS DU CIRQUE**
LES DODOS

Création collective. Compagnie Le P'tit Cirk.

Complet

Mardi 19 mars et vendredi 22 mars à 20h30, **mercredi 20 mars**, esplanade

Charles de Gaulle à Rennes
Sous chapiteau

➔ **ARTS DU CIRQUE**
TRANSIT

De et par la compagnie Flip FabriQue. Mise en scène d'Alexandre Fecteau.

Tarifs : 26 € / 24 € / 21 €

Dernières places disponibles au balcon.

Dimanche 24 mars à 17h au Carré Sévigné.

➔ **THÉÂTRE**
LOGIQUIMPETURBABLEDUFOU

Texte et mise en scène de Zabou Breitman.

Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €

Mercredi 27 mars à 20h30 au Carré Sévigné.

➔ **EXPOSITIONS**

- **Animal**

Œuvres de la collection du Château des Pères - Groupe Legendre.

Galerie Pictura, jusqu'au 9 mars

- **Émergence**

Exposition collective des jeunes diplômés de l'EESAB - école Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (Brest, Lorient, Quimper, Rennes) - Commissaire d'exposition : Marylenn Maurage. Émergence présente un large panorama de la diversité artistique contemporaine : peintures, dessins, photographies, installations ou de techniques moins classiques liées aux nouveaux médias...

Vernissage **mardi 19 mars** à 18h

Galerie Pictura, du 10 mars au 18 mai

- **Regards sur la ville**

par l'Escale, la maison des jeunes de Cesson-Sévigné et Ugo Wade Di Capua.

Deux séries photographiques sont ici réunies portant sur la nature et la faune qui nous entoure.

Hall du Pont des Arts, jusqu'au 10 mars

- **Le langage des rêves**

Quelle est notre capacité à rêver, à imaginer, à s'abandonner, à plonger en toute liberté dans une histoire parallèle, avec des images, connues ou inconnues, prélevées autant dans notre propre histoire que dans un imaginaire collectif ? Des artistes ou

🌀 CONSTITUTION D'UNE GRAINOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE



Espace de troc et d'échanges de graines, la grainothèque sera inaugurée le 16 mars prochain.

En attendant, il faut constituer une banque de graines. Vous êtes invité à récupérer des graines, dans le jardin, dans la rue, dans la cuisine, à la campagne... Toutes les graines reproductibles sont intéressantes : graines potagères, de fleurs, d'aromates, de fruits, de céréales, des graines de plantes anciennes ou rares...

Ce projet de grainothèque est initié par l'équipe de la médiathèque avec les conseils des jardiniers des Espaces Verts de la Ville de Cesson-Sévigné.

Comment participer à la création de la grainothèque ?

Afin de constituer le stock de la grainothèque, il est fait appel aux

dons. Merci d'amener vos graines (un type de graine par enveloppe ou sachet) directement à la médiathèque aux horaires d'ouverture, avant le 16 mars.

Merci de marquer : le nom de la graine, la date et la récolte, toutes les informations utiles à la semence (type de plante, annuelle ou vivace, moment de semis...).

Par la suite, ces graines vont être reconditionnées dans des sachets identifiés.

A quoi sert une grainothèque ?

Elle permet de sensibiliser et d'encourager la biodiversité, de protéger l'environnement et de renforcer les liens sociaux, le partage et les échanges de connaissances.

C'est une alternative à l'achat de graines chez les semenciers industriels. La grainothèque valorise l'accès à la culture des graines pour tous.

non artistes, vont créer *L'Imaginaire des rêves*. Extraits de textes, enregistrements audios, montages vidéos, photographies, dessins et peintures empreints de poésie et de créativité composeront l'exposition.

Hall du Pont des Arts, du 18 mars au 30 avril

🌀 MÉDIATHÈQUE

- **Veillée : Une journée au Magdalénien**

Auprès du feu, une grand-mère et son petit-fils nous parlent de leur quotidien et nous entraînent vers le mystère des grottes... Tout public, à partir de 7 ans, sur réservation. **Vendredi 1^{er} mars** à 18h30

- **Projection d'un film documentaire**

Ce film documentaire dévoile une découverte révolutionnaire qui fait voir les peintures rupestres d'un autre œil...

Samedi 9 mars à 15h. Public ados/adultes. Gratuit, réservation conseillée.

- **Conférence "L'art pariétal"**

Techniques et sens de l'art sur les parois des grottes. Par Sacha Kalcina d'Alter Ego.

Mardi 12 mars à 18h30. Tout public à partir de 12 ans. Gratuit, réservation conseillée.

- **Lancement de la grainothèque à 14h**

Projection d'un film documentaire sur les graines suivie d'une rencontre à 15h30 avec les membres de l'ACEVH (Association Cesson Vivre En Har-

monie). La rencontre vous permettra d'apprendre à réaliser vos propres graines et à faire du bouturage. Échange et/ou don de graines à la suite de la rencontre.

Samedi 16 mars. Public ados/adultes. Réservation conseillée.

- **Heure du conte**

Il était une fois... le Japon. À partir de 4 ans. Entrée libre, sur réservation.

Mercredi 20 mars à 15h30

- **Ateliers créatifs**

Sifflet de musique préhistorique ou peinture paléolithique ? À vous de choisir ! Avec le CPIE Val de Vilaine (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). **Samedi 23 mars** à 14h et 15h30. Tout public à partir de 5 ans. Gratuit, sur réservation.

🌀 ÉCOLE DES ARTS : CYCLE JAPON



- Spectacle Musique et Image par les élèves de l'École des Arts **mercredi 20 mars** à 20 au Carré Sévigné. Du folklore aux musiques des films d'animation, un univers

poétique à partager en famille. Entrée libre.

- Conférence "Les fantômes du cinéma" **jeudi 28 mars** à 20h, au Pont des Arts. Par Delphine Durand, historienne de l'art. Le cinéma fantastique japonais se nourrit des estampes d'Hokusai, du théâtre Nô et du kabuki, de la danse butô. Ce sont des âmes errantes aux longs cheveux qui cristallisent la passion des fantômes depuis les estampes mélancoliques jusqu'aux récits surnaturels de Ryûnosuke Akutagawa (Rashômon) ou de Edogawa Ranpo (la bête aveugle). Tarif : 3 €.

🌀 MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FERRIÉ

"Témoins de la Grande Guerre" : exposition temporaire **jusqu'au 15 septembre 2019**. Entrée gratuite.

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; <http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr>



👉 CLUB DES ARCHERS DE SÉVIGNÉ

Sophie Potier est membre du club des Archers de Sévigné depuis de longues années. Le tir à l'arc n'est pas un sport seulement pour les hommes, même s'ils sont plus nombreux. À Cesson-Sévigné, les femmes représentent environ 20 % du club.

Elle se distingue par ses bons résultats aux championnats et sa pratique de tir en salle (à 18 mètres), tir fédéral

(en extérieur sur cible à 50 mètres) et en tir FITA (en extérieur sur cible à 70 mètres).

Sophie Potier est l'unique arbitre du club. Grâce à sa formation d'arbitre, les Archers de Sévigné peuvent organiser des championnats. Elle a suivi une formation d'arbitre de plusieurs mois, puis passé un examen. Être arbitre signifie qu'elle s'engage à arbitrer de manière bénévole plusieurs championnats ayant lieu dans le département plusieurs fois par an.

Le concours jeune est organisé le **samedi 16 mars** prochain durant l'après-midi à la salle Beausoleil. Il s'agit d'un concours de tir sur cible pour les jeunes archers débutants (de 8 à 15 ans) ayant une licence dans les clubs de Cesson-Sévigné et d'Ille-et-Vilaine. L'entrée est libre pour les visiteurs.

👉 ASSOCIATION FELDENKRAIS

Atelier Feldenkrais "Le périnée dans tous ses états" **dimanche 17 mars**,

de 9h30 à 12h30 à l'espace-forme de la piscine sports et loisirs. Récupérer, améliorer, entretenir les qualités de motricités, de souplesse et de force du périnée. Réapprendre le geste juste, l'efficacité maximum, moins d'effort et plus de fonctionnalités au quotidien. Coût : 45 €.

Renseignements et inscriptions :
feldenkrais-acm@laposte.net ;
tél. : 06 48 19 94 31

👉 OCC YOGA - MÉDITATION

Report de la Session, "Initiation à la Méditation Non-Dualiste"- 8 séances de 2h - Chaque lundi de 19h30 à 21h30 jusqu'au 6 mai 2019 (à l'exception des 8 et 15 et 22 avril - vacances scolaires et Lundi de Pâques), petite salle d'expression culturelle à l'école Bourgneuil. Les séances sont conduites par Christophe Bégot (Professeur). Tarif public d'inscription (8 séances de 2h) : 140 €.

Pour vous inscrire, merci d'adresser un mail à occ.yoga@gmail.com



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



Les représentants du club lors de la soirée : Y.Guérin, J.Roignant, C.Delahaye, F.Grignon

⊕ OCC FOOTBALL

Challenge Qualité football:

Depuis plus de 20 ans, dans le cadre du Challenge Qualité Foot, la Ligue de Bretagne de Football, avec le soutien de plusieurs partenaires, met en valeur près de 80 clubs chaque saison.

Cette distinction se décline en 6 groupes de niveau hiérarchique et récompense les clubs les plus actifs dans l'amélioration de leurs structures et des comportements :

- structures (augmentation du nombre de licenciés, d'arbitres, d'éducateurs diplômés, ...)
- comportements (diminution du nombre de sanctions, diminution des actes d'incivilité)

L'ensemble des 1 100 clubs bretons peuvent postuler chaque année (NB : tous les 3 ans pour les clubs déjà récompensés) et prétendre à des dotations.

À ce titre, lors de la soirée organisée le 2 Février en avant première du match Stade Rennais-Amiens SC, l'OCC Football a été nommée à la 4^e place dans la catégorie "Ligue R1-R2" et s'est vu remettre un pack de matériel et d'équipements.

Calendrier

- Régional 1 : OC Cesson - Vignoc Hédé Guipel **dimanche 3 mars** à 15h ;
- Régional 2 : OC Cesson - TA Rennes 2 **dimanche 17 mars** à 15h
- Régional 1 : OC Cesson - Rannée La Guerche **dimanche 24 mars** à 15h.

⊕ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

- Un nouveau gardien de but

Robin CANTEGREL (193 cm, 88 kg), gardien de but de Pontault-Combault, arrivera en juillet 2019. Il a signé pour les deux prochaines saisons. En quittant Nantes, le jeune homme prend la direction de Pontault-Combault en 2017 avec qui il monte en StarLigue à l'issue des playoffs. Son début de championnat 2018-2019 est plus que prometteur avec en moyenne dix arrêts par match, ce qui lui permet aujourd'hui d'être dans le Top 3 des gardiens de la LNH à mi-parcours. « Il a encore une marge de progression très intéressante, et ce pour les prochaines années » conclut David Christmann, directeur sportif du club.

- Le 1^{er} match dans la nouvelle salle Glaz Arena aura lieu **jeudi 14 mars** : les joueurs rencontreront Istres. Il sera suivi de la rencontre avec Nantes le **mercredi 27 mars**.

www.cesson-handball.com



⊕ OCC CYCLOTOURISME

Le club vous invite à participer aux randonnées cyclotouristes et pédestres "Aux fiefs des Sévigné" le **samedi 23 mars**.

Inscription et pot de départ à la maison des associations de la Touche Ablin de 7h30 à 15h30.

Un ravitaillement sur les circuits cyclo ; et pour tous un pot à l'arrivée. Clôture à 18h30.

Au programme :

- Circuits routes fléchés : 34, 53, 73 et 100 km. Participation : 5 € (3 € FFCT - Fédération Française de Cyclotourisme).

- Circuits pédestres : 10 et 13 km Participation : 2 €.

Les participants sont tenus de se conformer au code de la route.

Contacts : a.bertrand5@wanadoo.fr ; 02 99 83 35 10 ; cyrille.gauchot@laposte.net ; 06 63 26 62 88



➔ CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE CANOË-KAYAK

La ligue de Bretagne du Sport Universitaire, la ligue de Bretagne de canoë kayak et la Ville de Cesson-Sévigné organiseront **jeudi 14 et vendredi 15 mars** le championnat de France Universitaire de canoë kayak. Plusieurs épreuves seront disputées selon une formule à trois disciplines : le slalom, la descente sprint et la course en ligne sprint.

La course slalom se déroulera en deux phases : une première phase de qualification en une manche et une phase de finale qui comprendra les demi-finales et la finale avec 10 bateaux maximum par catégorie. La descente comportera deux manches qualificatives et une finale sur une manche.

En fonction du nombre d'embarcations inscrites, l'épreuve de course en ligne se déroulera sous forme de finale directe.

Quelque 130 étudiants issus de qualifications se retrouveront à Cesson-Sévigné pour disputer les 3 titres de champions(nes) de France Universitaires :

- Champions(ne) de France Universitaire super combiné qui sera attribué en prenant compte le classement des athlètes en slalom, descente sprint et course en ligne ;
- Champions(nes) de France Universitaire du challenge super combiné qui sera attribué à l'association sportive ayant le plus de concurrents classés dans les trois disciplines ;
- Champions(nes) de France Universitaire de combiné descente et course en ligne.

Un programme chargé dans une atmosphère conviviale et sportive.

Pratique :

- Épreuves en eau vive (slalom et descente sprint) : stade d'eaux-vives.
- Épreuves en eau plate, course en ligne) : plan d'eau de Dézerseul.

Entrée gratuite

➔ CESSON GRAND LARGE

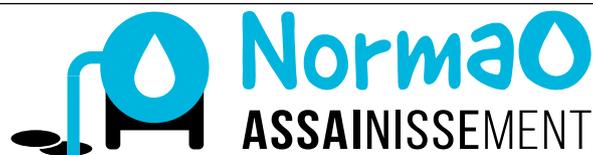
L'association propose un programme technique d'hiver, ouvert à tous ceux qui naviguent : plaisanciers, pêcheurs, en bateaux à moteurs ou « voileux »

- « Savoir calculer sa route » **lundi 4 mars** à 20h30 au centre de Loisirs. Faire le point et calculer sa route sur une carte marine en tenant compte des courants, de la dérive ...
- « Tout savoir sur la VHH » **lundi 18 mars** à 20h30 au centre de Loisirs.

La radio VHF un organe de sécurité : connaître les règles pour bien communiquer.

- « Réglages des voiles » **mercredi 3 avril** à 20 h30 au centre de Loisirs. Pour optimiser le réglage des voiles.

Contact : info@cessongrandlarge.org
www.cessongrandlarge.org



DÉBOUCHAGE VIDANGE Toutes fosses

NETTOYAGE CUVE À FIOUL / ENTRETIEN RÉSEAUX / PASSAGE CAMÉRA



Service d'urgence **06 02 67 08 31**
82 rue Auguste Pavie - Écopôle Sud-Est

10/10 Vaincre l'illettrisme

À Rennes

La dictée nationale du Rotary
10 mars 2018

Ludique et anonyme
Venez vous amuser en famille !

Pour participer dicteerotary.org

Inscription sur le site ou sur place à partir de 13h45 avec carte d'identité

Université Rennes 1 Amphithéâtre DONZELOT 4, rue Kléber 35000 RENNES	Jusqu'à 18 ans 3€ Adulte 5€ Forfait famille 3 personnes et plus 10€
---	---

Un livre récompensera les 3 premiers de chaque catégorie : enfant, adolescent et adulte.

Nombreux lots à gagner

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes et d'Animation de Cesson-Sévigné organise le **dimanche 31 mars** au restaurant « Le Floréal » la traditionnelle « Fête des Classes » se terminant par 9. Les personnes concernées par cette manifestation recevront très prochainement par courrier le document nécessaire au bon déroulement de cette journée.

Marie-Thérèse Travers au 02 99 83 37 65 ; François Renou au 02 99 83 32 81 ; Jacques Roignant au 02 99 83 41 88

ÉCRIVAIN PUBLIC NUMÉRIQUE

Vous avez des difficultés avec les démarches numériques du quotidien? L'association propose de "l'entraide numérique". Venez rencontrer nos membres lors de la prochaine permanence le **jeudi 28 mars** entre 9h30 et 11h30, salle Informatique de la Médiathèque.

e pn35510@gmail.com

ACERAM

L'association organise une collecte de papiers, journaux et livres le 2^e samedi de chaque mois. Une benne est installée sur le parking du collège face à l'espace sportif, boulevard de Dézerseul. Cette collecte permettra de financer des animations d'éveil pour les petits accueillis chez les assistantes maternelles de l'association.
Contact : laurence.gilbert0@orange.fr ; 02 99 83 79 07

COMITÉ DE JUMELAGE

Déplacement à Waltrop fin mai à l'occasion du 35^e anniversaire du jumelage - départ mercredi 29 mai au soir - retour à Cesson-sévigné dimanche 2 juin au soir. Toutes les personnes intéressées sont invitées à se manifester jusqu'au 2 mars par mail auprès de sylvie.orain@laposte.net. Accueil dans les familles waltropiennes (si vous avez déjà participé à des échanges, indiquez-le dans votre mail) - Week-end familial et convivial, excursion, ... rythme de vie à l'Allemande pendant 3 jours. À savoir : les personnes participant à cet échange hébergeront la famille allemande en 2020, pendant le week-end de l'Ascension.

CŒUR SÉVIGNÉ

Le Chœur Sévigné participe à l'opéra de Charles Gounod "Roméo et Juliette" qui sera donné les **samedi 16 et dimanche 17 mars** à 15h et 20h au Couvent des Jacobins à Rennes.

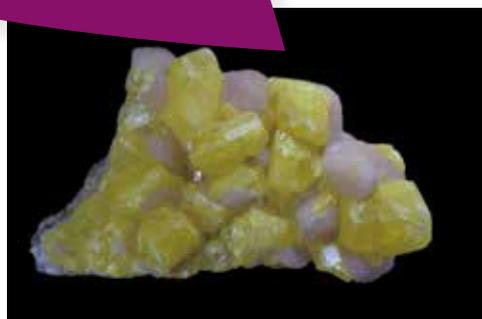
L'histoire des amants de Vérone dont les familles sont ennemies, portée par la musique de Charles Gounod, est bouleversante. 12 solistes expérimentés, 45 musiciens de l'Orchestre Médicis, 60 choristes de Chœur Sévigné, 150 lycéens qui découvrent l'art lyrique dans le cadre de leur formation aux côtés de techniciens professionnels.

Réservations : www.lyricdays.co

Roméo & Juliette
OPERA
de Charles GOUNOD

16 & 17 MARS 2019
www.lyricdays.com
15h et 20h

LE COUVENT DES JACOBINS
CENTRE DES CONGRÈS DE RENNES MÉTROPOLE



Soufre sur calcite

➔ ASSOCIATION GEMMOLOGIE, MINÉRALOGIE ET FOSSILES DE L'OUEST

34^e salon Exposition de Minéraux et Fossiles Pierres Précieuses et Fines **samedi 30 et dimanche 31 mars**, de 10h à 19h, au Carré Sévigné. Une cinquantaine d'exposants seront réunis, venant de toute la France. Ils exposeront des pierres naturelles venues du monde entier, présentant une cristallisation parfaite aux formes extraordinaires, associée à des couleurs étonnantes. Simultanément, aura lieu une exposition organisée par l'Association et le Musée des sciences de Laval sur le thème "Collections minéralogiques du Musée des sciences de Laval".

L'inventaire de la collection de minéralogie du Musée des Sciences de Laval, débuté en 2015, avec l'aide de deux membres de l'AGMFO, vient de se terminer. Il a permis de faire le point sur la collection.

C'est le résultat de cet important travail de recherche, qui est mis en valeur. L'exposition vous présentera la diversité des minéraux que l'on peut trouver en Mayenne, dans le Grand Ouest (Pays de la Loire, Bretagne, Normandie), mais aussi en France et dans le reste du monde. Elle montre également la richesse minéralogique du Musée des Sciences et ses échantillons les plus intéressants ou bien les plus remarquables notamment du point de vue spécifique, géographie, esthétique et même scientifique. Un focus est également apporté sur les principaux collectionneurs et donateurs de ce musée.

www.agmfo.fr ; Jean Corairy 06 37 06 00 53

Entrée : 4 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

➔ AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Cesson-Sévigné se tiendra le **lundi 18 mars** à 18h30, salle du Pressoir.

➔ CESSON MÉMOIRE ET PATRIMOINE

L'association prépare l'exposition de cet été "C'était hier, les années 1950 à 1969". Elle fait appel aux Cessonais pour retrouver les photos de cette époque. Les photos seront scannées puis rendues.

Contact : Jean-Pierre Jacquemard, 02 99 83 89 47



➔ UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC)

À l'occasion de l'assemblée générale de l'UNC Monsieur Fernand BIZOUARN s'est vu décerner la médaille de bronze du mérite UNC.

➔ CESSON ARTS ET POÉSIE

Colette Bridier expose ses œuvres récentes en peinture, gravure ainsi que ses carnets de voyages et livres d'auteur **samedi 9 et dimanche 10 mars**, de 10h à 12h et de 14h à 18h, au manoir de Bourgchevreuil. Allant du figuratif à l'abstraction elle recompose paysages, natures mortes ou personnages dans un esprit de recherche entre forme, matière et couleur.

➔ OCC CARAMBOLE



La compagnie théâtrale Carambole présente "Hôtel des deux mondes" de Eric-Emmanuel Schmitt **vendredi 1^{er} mars et samedi 2 mars** à 20h30 ; **dimanche 3 mars** à 15h ; **vendredi 8 et samedi 9 mars** à 20h30 ; **dimanche 10 mars** à 15h, à l'auditorium du Pont des Arts. Mise en scène de Gaëtan Broudic. Tarifs : normal, 8 € ; réduit, 5 €.

Réservation au 02 99 83 23 76

ou occ.carambole@gmail.com

➔ AMICALE DES RETRAITÉS

Sortie le **jeudi 28 mars** : visite du musée automobile et des vieux métiers de Lohéac, déjeuner à Nivillac à l'Auberge du Grand Baud (cochon grillé), animation guinguette pendant et après le repas. Prix 89 €. Départ 8h30, boulevard de Dézerseul. Inscription avant le 9 mars auprès des délégués de quartier.

Contact : 02 99 83 25 04 ; 02 99 62 00 29



🕒 VESTIAIRE SOLIDAIRE : REMISE DE CHÈQUES

À l'issue de l'assemblée générale de l'association le vendredi 25 janvier, les membres du Vestiaire Solidaire ont remis des chèques à des associations de solidarités (Passerelle : 2 500 € ; Les Restos du Cœur, Pandiassou, Secours Populaire : 2 000 € chacun ; Les Petits Chanteurs de Saint-Martin : 1 000 € ; Secours Catholique : 1 000 € ; Les tricoteuses de Noyal : 5 000 €).

Le Vestiaire fonctionne très bien, d'où la possibilité de remettre ces chèques avec des montants importants.

1^{ère} braderie de l'année le **mercredi 5 mars** de 9h à 18h. Ce jour-là, tout le stock sera soldé à 50 %. Dernier jour pour profiter des bonnes affaires, (vêtements hommes, femmes, enfants, linge de maison et de toilette). Il reste de très belles choses y compris pour les bébés. N'hésitez pas pour les cadeaux de naissance à tous petits prix.

Le Vestiaire Solidaire est ouvert à tous pour les dépôts et la vente y compris les jours de braderie. Permanences les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C boulevard de Dézerseul. Dépôts le mardi après-midi de préférence.

Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ou Martine le Goff au 06 06 54 49 73

🕒 UPCC

L'Union du personnel Communal de Cesson-Sévigné organise une Bourse Puériculture, vêtements enfants et jouets, ouverte uniquement aux particuliers le **dimanche 17 mars** de 9h à 13h à la Halle des sports du lycée Sévigné. Entrée libre.

Contact : upcc@ville-cesson-sevigne.fr

🕒 CRIP

Le CRIP, Cesson Réflexions Informations Perspectives, vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le **mercredi 6 mars** à 19h salle du Pressoir.

🕒 CINÉMA LE SÉVIGNÉ

En partenariat avec le Centre Culturel de Cesson-Sévigné, le Sévigné organise un stage ouvert au public intitulé "Le cinéma Japonais" **samedi 9 mars** de 9h30 à 12h30. Ce stage, gratuit

pour les enseignants, est animé par Hussam Hindi, enseignant en cinéma à Rennes 2 et directeur artistique du festival du film britannique de Dinard. L'occasion de faire le point sur les grandes dates et les réalisateurs incontournables qui ont fait la renommée de ce cinéma, avec des extraits de films et des anecdotes. Inscription pour les enseignants (effectif limité à 20 enseignants) : lumieres35@gmail.com (avant le samedi 2 mars). Pour les non-enseignants : participation aux frais 5 € (Règlement sur place)

Les estivants

2h08 - France de Valeria Bruni Tedeschi avec Valeria Bruni Tedeschi, Pierre Arditi
Ven. 1^{er} à 20h30 et dim. 3 mars à 15h

La favorite

2h - VO - USA - GB - Irlande

Le film est nominé 10 fois aux Oscars de Yórgos Lánthimos avec Olivia Colman, Emma Stone

Samedi 2 mars à 15h (4 €)

Lundi 4 mars à 20h30

Vice

2h12 - VO - USA de Adam McKay avec Christian Bale, Amy Adams

Sam. 2 à 17h30 et dim. 3 mars à 20h30

Le chant du loup

1h55 - France de Antonin Baudry avec François Civil, Omar Sy

Sam. 2 et mardi 5 mars à 20h30

Dimanche 3 mars à 17h30

La Colombie, la renaissance des civilisations amérindiennes

Un film réalisé et présenté par Alexandre Favre.

Mardi 5 mars à 17h30

Connaissance du monde

Levée de rideau par les élèves de l'école des Arts

Samedi 9 mars à 15h : **Mon Voisin Toro** de Hayao Miyazaki

Lundi 11 mars à 20h : **Les Délices de Tokyo** de Naomi Kaxase

Le cerveau des enfants , un potentiel infini

Vendredi 15 mars à 20h30

Ciné-débat organisé par l'Apel Notre-Dame. Tarif unique : 4 €

Blanche garden en direct au cinéma : "Bonne nuit blanche"

Jeudi 21 mars à 19h30. Tarif : 16 €

Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

Tél/répondeur : 02 23 45 10 86.

www.cinesevigne.fr

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (moins de 19 ans) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

Devine ce que je viens de trouver !?! 😍

150 m² de bureaux adaptés à ta créativité avec 400 m² de stockage pour y mettre tous tes matériaux. Bien sûr, un showroom stylé pour accueillir tes clients. 😎

Comment t'as deviné ????

Il suffit de voir ça !



Des locaux adaptés à votre besoin ?
C'est possible !

Retrouvez notre nouveau village d'activités Rue de la Frébarrière à Cesson-Sévigné !

5 bâtiments : 5 250 m² d'activités, 1 100 m² de bureaux !
Des surfaces divisibles et modulables selon VOTRE cahier des charges
de 130 à 1 100 m² disponibles à la vente et à la location.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 02 99 85 55 30.

CONCEPT-TY, initiateur de projets

